Actualités du tri

La lettre d'information du SMC



QUE RACONTENT NOS POUBELLES?

édito

"Et si nos poubelles nous parlaient?"

Imaginez un instant que nos poubelles puissent parler. Que nous diraient-elles ?

Peut-être nous raconteraientelles l'histoire de ce jouet oublié, de cet emballage jeté trop rapidement, de ces aliments gaspillés...

Chaque jour, nous produisons des quantités astronomiques de déchets.

Ces déchets, qui sont souvent le fruit d'une production excessive et d'une consommation encore trop souvent impulsive, ont un impact considérable sur notre environnement.

Chaque geste compte. En réduisant nos déchets, en triant soigneusement et en consommant de manière plus responsable, nous pouvons préserver notre planète pour les générations futures.

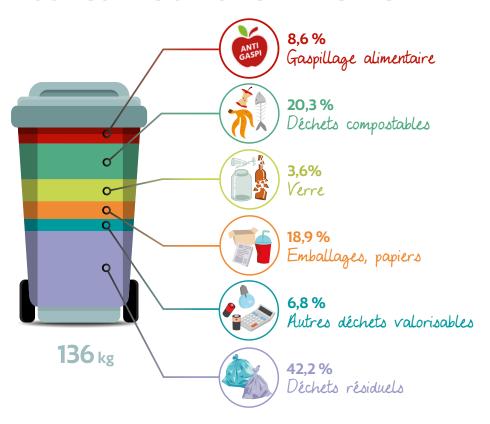
Le compostage, le recyclage, la réduction des emballages, l'achat en vrac... autant de gestes simples qui peuvent faire la différence.

Malgré les défis, il existe de nombreuses initiatives qui montrent qu'un changement est possible. En agissant tous ensemble, nous pouvons construire un avenir plus durable.

Éric Cusev

Président du SMC

ZOOM SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES



En 2024, chaque habitant produit, 136 kg d'ordures ménagères. En effectuant les bons gestes de tri, vous pouvez contribuer à éviter 80 kg de déchets qui peuvent être recyclés ou valorisés :

12 kg de gaspillage alimentaire

Ce sont des produits alimentaires non consommés, non ouverts, directement jetés... Pensez à vérifier régulièrement les dates de péremption et à bien conserver les aliments.

28 kg de déchets compostables

Ce sont les restes de repas, les épluchures, le marc de café... Ils peuvent être détournés en installant un composteur ou un lombricomposteur.

5 kg de bouteilles et pots en verre, 26 kg d'emballages et papiers

Tous les emballages et papiers se trient dans le bac à couvercle jaune. Les bouteilles et pots en verre sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire.

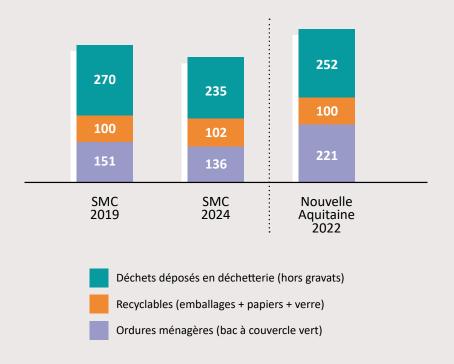
9 kg de déchets valorisables

Ce sont les textiles, chaussures, piles, médicaments, appareils électriques..., des objets destinés à être déposés en magasin ou en déchetterie. Ils seront valorisés selon les filières respectives.



Les déchets résiduels, dits «ultimes», sont tous ces déchets qui ne peuvent pas être revalorisés ou recyclés, par exemple les couches jetables, les lingettes, la litière minérale... Ils peuvent néanmoins être évités en adaptant son mode de consommation : préférez le lavable au jetable...

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS



n 5 ans, la quantité d'ordures ménagères a diminué de 15 kg par habitant. Cette évolution est le fruit de plusieurs initiatives, telles que l'amélioration des pratiques du compostage. Poursuivons cette dynamique pour atteindre l'objectif ambitieux du programme local qui est de 121 kg en 2027.

Les apports en déchetterie baissent aussi ces dernières années. Cette diminution est liée au changement de pratiques du jardinage (tonte mulching, broyage...) et à une prise de conscience concernant le réemploi.

Nous conservons un temps d'avance sur les habitants de la Nouvelle Aquitaine, mais certains territoires affichent des performances encore plus remarquables! Avec votre soutien, nous pouvons continuer à réduire nos déchets et à améliorer le tri.

L'OBLIGATION DE TRI DES BIODÉCHETS: QU'EN EST-IL?

epuis le 1^{er} janvier 2024, la loi impose le tri à la source des biodéchets, y compris les restes alimentaires. Cependant, certains fournisseurs ont été pris de court et n'ont pas pu assurer, dans les délais, la fourniture en composteurs. Bonne nouvelle : aujourd'hui, le SMC dispose à nouveau de stock.

Si vous disposez d'un jardin, le compostage est une excellente option. En tas ou en composteur, déposez vos déchets alimentaires (matières humides), ainsi que des feuilles mortes, des petites tailles, du broyat (matières sèches). Ce mélange de matières garantit un compostage optimal.

À partir de 2025, le compostage partagé sera déployé grâce à l'arrivée d'un chargé de mission guide composteur. Celui-ci accompagnera les communes dans la mise en place de compostage collectif. Si vous souhaitez composter à plusieurs, faites-nous part de votre projet!

Pour les logements sans jardin, une autre option est possible : le lombricompostage. Ce procédé consiste à utiliser des vers de compost («Eisenia») pour dégrader les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, ou même les feuilles de thé, dans différents bacs superposés. Pour vous accompagner dans cette démarche, le SMC propose une aide financière de 35 € TTC pour l'achat d'un lombricomposteur.

> Le formulaire d'aide à l'achat est disponible sur notre site web smc79.fr



VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ÉQUIPÉS ?

Vous pouvez récupérer un composteur gratuitement sur demande auprès du SMC.

VOTRE COMPOSTEUR EST DÉFECTUEUX?

Vous pouvez remplacer gratuitement chacune des pièces détachées en contactant nos services.



Projets biodéchets financés dans le cadre du Fonds vert

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS?

ZOOM SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

a collecte des déchets représente en enjeu majeur pour le SMC, tant sur le plan environnemental que sanitaire. Si des équipements comme les bacs et les camions bennes sont essentiels, ce sont les chauffeurs et les ripeurs qui jouent un rôle clé dans le bon déroulement de cette collecte quotidienne.

LA COLLECTE EN BAC INDIVIDUEL

Sur le territoire du SMC, la collecte s'effectue généralement en bacs individuels. Chaque type de déchets dispose d'un bac spécifique : le bac à couvercle vert pour les ordures ménagères et le bac à couvercle jaune pour les emballages et papiers recyclables. Le volume des bacs est ajusté en fonction de la taille des foyers. Chaque bac est attribué à une adresse précise et est équipé d'une puce de reconnaissance, permettant un suivi optimal.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les bacs sont fabriqués, en France, à partir de plastiques recyclés. Ils sont conçus pour être réparables et ont une durée de vie estimée à plus de 15 ans. En fin de vie, ces bacs pourront à nouveau être entièrement recyclés, contribuant ainsi à la réduction de leur empreinte carbone.



TÉLÉCHARGEZ **VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE**

Les calendriers 2025 sont téléchargeables sur le site Internet www.smc79.fr Toutes les mairies disposent d'imprimés, mais une distribution systématique n'est pas réalisée sur toutes les communes.

LES CAMIONS BENNES: UN INVESTISSEMENT IMPORTANT

la collectivité, avec un coût moyen de 230 000 € HT. Les avancées technologiques ont permis aux camions d'évoluer pour devenir à la fois plus performants et plus écologiques. Les véhicules sont ainsi équipés d'un lève-conteneur, permettant de soulever et de vider les bacs automatiquement, rendant l'opération plus sécuritaire pour les ripeurs (agents travaillant à l'arrière des camions) et avec moins de risque de troubles musculaires. De plus, ils sont conçus pour compacter les déchets afin d'optimiser l'espace de chargement et réduire le nombre de trajets nécessaires vers les centres de traitement. En moyenne, un camion benne consomme 56 litres de gasoil pour 100 kilomètres parcourus, ce qui représente un budget d'environ 167 000 € HT par an, bien que les chauffeurs soient formés à l'éco-conduite.

De plus, pour assurer la sécurité des ripeurs, des mesures ont été mises en place, comme la réduction des marches-arrières (recommandations R437 de la CNAMTS). Les voies en impasse doivent se terminer par une aire de retournement, afin de permettre au véhicule d'effectuer un demi-tour sans manœuvre spécifique. Si aucune manœuvre n'est possible, un point de regroupement des bacs est prévu à l'entrée des impasses.

Toutes les bennes sont équipées d'un système de géolocalisation, permettant un suivi en temps réel. Le SMC met la qualité et l'efficacité de la collecte des déchets au cœur de ses priorités. En 2025, une étude approfondie sera menée pour réorganiser les tournées de collecte. Cette réorganisation pourra entrainer des changements d'itinéraires et de jours de collecte. Vous en serez informés en temps utile.



Longueur: 8 m Largeur: 2,5 m Hauteur: 3,8 m

240 000 km parcourus par an par l'ensemble des bennes

LES DÉFIS DES MÉTIERS DE CHAUFFEUR ET DE RIPEUR

e travail des agents de collecte commence dès 4 heures. Ils doivent faire face à de nombreux défis, notamment les conditions météorologiques, les dangers de la circulation, les problèmes de salubrité...

Les chauffeurs doivent être particulièrement attentifs à la circulation, à ne pas oublier de bacs et à la sécurité de leurs coéquipiers. Quant aux ripeurs, leur travail nécessite une grande endurance physique, car ils doivent manipuler les bacs, tout en veillant au bon tri des déchets. Chaque ripeur manipule entre 200 et 500 bacs selon la tournée (ville/campagne, OM/emballages). Les équipes sont constituées d'un ou deux ripeurs selon le circuit.

Afin de faciliter la collecte et de respecter le travail des agents, voici quelques règles simples à suivre :

- → Je sors mon bac la veille du jour de la collecte.
- → Je place mon bac au point de regroupement, en orientant la poignée côté rue.
- → Après la collecte, je range mon bac dans ma propriété dès que possible.
- → Je pense, de temps à temps, à laver mes bacs.
- > Le règlement de collecte est téléchargeable sur le site web du SMC *smc79.fr*





UNE NOUVELLE USINE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

ne fois collectées, les ordures ménagères sont acheminées à la nouvelle usine de Tri Valorisation Matière Énergie (TVME) située à Champdeniers.

Exploitée par le Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux-Sèvres (SMITED79), cette unité permet de trier et de transformer les ordures ménagères en combustible solide de récupération, destiné à l'industrie cimentière, où il sera brûlé pour produire de la chaleur nécessaire à la fabrication du ciment. Cela permet de remplacer une partie des combustibles fossiles. Grâce à ce procédé novateur, l'usine doit permettre de valoriser 70 % des déchets entrants, contribuant ainsi à réduire la quantité de déchets enfouis.

En 2024, dans l'attente de la mise en service du TVME, les ordures ménagères ont été enfouies au centre de stockage des déchets ultimes de la société SUEZ, situé à Amailloux. C'est le seul site d'enfouissement encore en activité dans le département, et dont la capacité est limitée.

Le coût de traitement des ordures ménagères est de 225 € HT la tonne, en 2025. Tout cela rend d'autant plus cruciale la réduction de nos déchets à la source.





UNITRI

L'USINE INTERDÉPARTEMENTALE **POUR LE TRI DES EMBALLAGES**

e futur centre de tri des déchets recyclables «UniTri», prévu pour 2025, desservira 13 collectivités réparties sur les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne, du Maine-et-Loire, de la Vendée et de la Loire-Atlantique, soit un bassin de population d'environ un million d'habitants.

Le SMC est partie prenante dans ce projet, grâce à la gestion en société publique locale (SPL). Cette structure administrative permet aux collectivités de devenir acteur de la gestion durable des déchets et de maîtriser à long terme les coûts de fonctionnement.

De plus, cette nouvelle usine contribue à la création d'emplois et participe ainsi au développement économique local. Ce nouvel équipement permettra à terme le tri de 48 000 tonnes par an de déchets recyclables. Grâce à un tri mécanisé précis par type de matériau, les emballages sont ensuite expédiés vers les usines de recyclage pour réutiliser la matière et préserver nos ressources naturelles.



> Pour toute question sur le tri, n'hésitez pas à prendre contact avec le SMC ou à télécharger l'application guide du tri CITEO.









Bien que tous les emballages plastiques se trient, il est essentiel de réduire leur utilisation et leur consommation. Adoptons des alternatives durables, telles que des emballages réutilisables.



la facture.

FOCUS SUR LES DÉCHETTERIES



ENCORE PLUS DE VALORISATION POUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

epuis le 12 novembre 2024, les déchetteries du SMC proposent de nouvelles filières permettant de trier les déchets issus de produits et matériaux de la construction du bâtiment (PMCB) :

- plâtre
- laine de verre
- laine de roche
- huisseries vitrées (non cassées).

Cette nouvelle filière entraîne également une réorganisation des caissons à quai. En raison de la multiplication des filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP), le SMC a fait le choix de faire des regroupements par matière (métal, bois, plastique, multimatériaux), tout en respectant les consignes données par chaque filière REP.

Ce déploiement vise à simplifier le processus de recyclage et de traitement des déchets. Pour les objets ou matériaux encore en bon état, la priorité reste le réemploi.

Les professionnels du bâtiment peuvent effectuer leurs dépôts dans les déchetteries du SMC, mais des structures privées existent aussi et sont répertoriées sur le site *valobat.fr*



OUTILLAGES DU PEINTRE

ne fois usagés, les outillages du peintre doivent être ramenés en déchetterie, comme les restes de peintures ou autres produits chimiques, afin d'être correctement éliminés et protéger l'environnement. Parmi ces outillages, on trouve : les pinceaux et rouleaux usagés, les bacs et godets de peinture, les spatules et couteaux à enduire. Ils seront repris par l'éco-organisme EcoDDS.





Pourquoi l'amiante est refusé en déchetterie ?

L'amiante est refusé en déchetterie pour des raisons de danger pour la santé des agents, et de réglementation stricte.

Pour éliminer vos déchets amiantés, particuliers ou professionnels, vous devez prendre contact avec une entreprise spécialisée (ORTEC, COLAS...).



INFO PLUS

Gardez un œil sur vos passages en déchetterie, grâce à votre compte ECOCITO!

Inscrivez-vous sur https://smc79. ecocito.com/Usager

Après réception de l'email de validation de votre profil, reconnectez-vous avec votre email et votre mot de passe. Vous pouvez ainsi accéder à votre compte usager et consulter vos passages restants en déchetterie.

C'est simple et rapide!

INITIATIVES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Voici quelques idées pour faire des économies et protéger la planète



LA RECYCLERIE O'DRIGAIL ET ACHAT DE SECONDE MAIN

Située sur la commune d'Azay-Le-Brûlé, la recyclerie du SMC, O'drigail, vous accueille le mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Jouet, mobilier, décoration, livre, vaisselle... un grand nombre d'objets d'occasion vous attendent à O'drigail. Acheter des objets de seconde main permet de faire un geste pour l'environnement et pour son porte-monnaie. En réutilisant des produits déjà fabriqués, vous participez activement à la réduction des déchets.

Vous pouvez aussi déposer vos objets inutilisés, mais encore en bon état, en déchetterie ou directement à la recyclerie le mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.



RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

La réparation est une initiative essentielle pour réduire les déchets et prolonger la durée de vie des objets. Dans une société de surconsommation où le remplacement est souvent privilégié, choisir de réparer plutôt que de jeter a un impact significatif sur notre environnement, mais aussi sur nos économies personnelles.

Connaissez-vous le bonus réparation ?

Le bonus réparation, prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et déployé depuis décembre 2022, est un montant déduit directement de la facture du consommateur qui se rend chez un réparateur labellisé pour faire réparer son produit.

Le SMC est partenaire d'ENVIE79, spécialisé dans la réparation et la vente d'appareils électroménagers et d'équipements médicaux.



FAIRE SES COURSES EN MODE ZÉRO DÉCHET

L'achat en vrac permet de supprimer les emballages plastiques et autres contenants inutiles. Optez pour des bocaux, sacs en tissu ou contenants réutilisables.

Acheter en vrac permet également de faire des économies. Le vrac permet de mieux maîtriser ses achats. En fonction de vos besoins, vous pouvez acheter exactement la quantité nécessaire. De plus, une grande partie du prix des produits emballés individuellement correspond au coût de l'emballage lui-même, au détriment de la qualité du produit.



Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine BP 10023 - 79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cedex 05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr



